



Fonds monétaire
international

Communiqué de Presse de la Mission du FMI dans le Cadre de la Consultation au Titre de l'Article IV pour 2010 avec la Tunisie

Communiqué de presse n° 10/249

17 Juin 2010

La mission du Fonds Monétaire International (FMI) a publié, le 15 juin 2010, le communiqué de presse suivant:

« Une mission du FMI dirigée par M. Joël Toujas-Bernaté a séjourné à Tunis depuis le 2 juin 2010 dans le cadre des consultations régulières au titre de l'Article IV des statuts du FMI, requérant une revue annuelle des politiques économiques de tous les pays membres du FMI. Cette revue sera conclue par la préparation d'un rapport qui sera discuté par le Conseil d'Administration du FMI en juillet 2010.

« Les conclusions préliminaires de la mission ainsi que le rapport final seront publiés sur le site web du FMI :

www.imf.org/external/country/TUN/index.htm. Les rapports des années précédentes et d'autres publications du FMI sur la Tunisie sont aussi disponibles sur ce site.

« Les discussions ont porté sur les politiques économiques et les perspectives économiques à court et moyen terme. La mission a bénéficié de discussions sur de nombreux sujets avec les autorités, des représentants du secteur privé, et des partenaires sociaux. Les services du FMI tiennent à remercier vivement les autorités tunisiennes pour leur excellente collaboration et la grande qualité des discussions, leur accueil chaleureux habituel et leur disponibilité entière.

«Malgré un contexte international difficile, la Tunisie a enregistré une bonne performance économique en 2009 avec une croissance du PIB réel qui a dépassé 3 pourcent. Ce résultat positif est dû en grande partie au programme de réformes entreprises au cours des dernières années ainsi qu'à l'adoption de politiques macroéconomiques prudentes, qui ont permis aux autorités d'être en mesure d'atténuer l'impact de la crise avec des politiques d'appui judicieuses.

«Après avoir ralenti au début de 2009, la croissance de l'économie tunisienne s'est sensiblement accélérée depuis la mi-2009, avec en particulier une forte augmentation de ses exportations au cours des derniers mois dans un environnement de reprise de la croissance mondiale. Toutefois, le déficit courant s'est creusé depuis le début de 2010, suite à une augmentation des importations supérieure à celle des exportations, ainsi qu'à une stagnation des recettes touristiques et des transferts des tunisiens à l'étranger. Malgré une augmentation des investissements directs étrangers (IDE) par rapport à la même période en 2009, les réserves extérieures ont baissé depuis le début de 2010 mais demeurent à un niveau confortable, à environ 9 milliards de dollars EU à fin mai 2010. L'inflation a augmenté de 3,7 % en moyenne en 2009 à 5,0 % en mai 2010 (en glissement) en raison de l'augmentation des prix des produits alimentaires, alors que la politique monétaire demeure appropriée. La position budgétaire s'est légèrement creusée en 2009, avec un déficit de 3,0 % du PIB reflétant les mesures prises par les autorités pour soutenir la demande intérieure, mais le taux d'endettement public a continué de baisser pour atteindre 42,8% du PIB à fin 2009. Parallèlement, la dette extérieure à moyen et long terme a diminué jusqu'à 37 % du PIB à fin 2009 contre près de 49 % en 2005.

«Le secteur financier tunisien n'a pas ressenti les effets de la crise financière mondiale. Le crédit à l'économie a continué d'être soutenu, grâce à une mobilisation toujours dynamique des dépôts auprès des banques, et la bourse de Tunis poursuit une croissance exceptionnelle. De plus, les autorités ont poursuivi leur stratégie de long terme d'assainissement du secteur bancaire qui a conduit à une baisse du taux de créances classées en pourcentage des créances totales de 15,5 % en 2008 à 13,2 % en 2009 et une augmentation du taux de provisionnement de 56,8 % en 2008 à 58 % en 2009. Dans le cadre du programme présidentiel pour la période 2010-14 qui vise, entre autres, le renforcement du système financier, les autorités ont l'intention de poursuivre cet effort d'assainissement qui sera nécessaire. La mission note également la décision des autorités d'établir un fonds de garantie des dépôts et de mettre en œuvre le dispositif de Bâle II, qui devrait s'accompagner d'une approche plus prospective et exhaustive relative aux indicateurs prudentiels.

«La reprise de la croissance économique mondiale s'est dessinée plus rapidement que prévu, mais reste très différenciée suivant les pays. Pour les pays de l'Union européenne, où se trouvent les principaux partenaires de la Tunisie, la croissance reprendrait de manière plus graduelle et est sujette à des risques baissiers. Dans ce contexte, les politiques macroéconomiques de la Tunisie devront pouvoir s'adapter

aux évolutions d'un environnement international incertain pour accompagner au mieux une amélioration de la croissance tunisienne. Les autorités maintiennent une politique budgétaire modérée, avec un déficit budgétaire à environ 3 pourcent du PIB en 2010, afin d'éviter qu'un retrait du stimulus budgétaire engagé en 2009 n'affaiblisse la reprise de l'activité économique. Le déficit budgétaire ne devrait pas fragiliser les équilibres macroéconomiques, en particulier en matière d'endettement public et d'inflation, alors que le solde extérieur pourrait se dégrader temporairement. De plus, le succès de la Banque Centrale de Tunisie (BCT) dans ses actions visant à stériliser la liquidité abondante doit être consolidé en 2010, afin de parer à une remontée éventuelle des pressions inflationnistes ou une croissance trop élevée du crédit. La performance de la BCT en matière d'opérations de politique monétaire continue aussi de s'améliorer à travers la modernisation des instruments du marché monétaire. La mission appuie ces orientations de politique budgétaire et monétaire des autorités en 2010, qui visent à maîtriser les équilibres macroéconomiques tout en poursuivant le soutien à l'activité et en maintenant des marges de manœuvre pour pouvoir faire face aux risques de l'environnement international. Sur cette base, l'objectif de croissance du PIB de 3,8 % en 2010 pourrait être réalisé, à condition qu'il n'y ait pas d'autres effets retardés de la crise mondiale.

«A moyen terme, l'objectif principal de la Tunisie est la réduction du chômage grâce à une croissance soutenue et au renforcement de la résilience de l'économie tunisienne pour faire face aux chocs externes, notamment à travers la diversification des marchés des exportations. Le taux de chômage, déjà relativement élevé, particulièrement chez les jeunes diplômés, a augmenté légèrement en 2009 en raison du ralentissement économique. Dans un contexte de croissance modérée à moyen terme chez les partenaires traditionnels de la Tunisie, il sera nécessaire que les politiques et réformes programmées par les autorités visant au développement de nouveaux marchés et à l'émergence de nouvelles sources de croissance dans des secteurs à haute valeur ajoutée puissent porter leurs fruits rapidement afin d'accroître le potentiel de croissance à long terme.

«La mission considère qu'avec la reprise économique graduelle, la nécessité de maintenir le stimulus budgétaire disparaîtra et permettra de réengager la consolidation budgétaire à partir de 2011 afin de consolider la tendance baissière du taux d'endettement public et maintenir des marges de manœuvre en cas de besoin. Cette orientation adoptée par les autorités s'appuiera sur une maîtrise des dépenses budgétaires courantes, en particulier en adoptant une réforme du système de sécurité sociale qui assurera la viabilité financière des régimes de

retraite. Basée également sur une politique monétaire vigilante de la BCT, visant à parer à toute remontée éventuelle des pressions inflationnistes, la préservation des équilibres macroéconomiques et la poursuite de l'ouverture graduelle de l'économie tunisienne, avec l'objectif de convertibilité du dinar d'ici 2014, continueront à créer un environnement sain favorisant l'investissement privé. La Tunisie poursuit également des politiques visant à améliorer le climat des affaires, notamment en simplifiant les procédures douanières et en créant de meilleures infrastructures pour la promotion de l'investissement et le commerce international.»

La mission a bénéficié de discussions enrichissantes tenues avec SEM T. Baccar, Gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie, de même qu'avec SEM R. Chalghoum, Ministre des Finances ; SEM M. N. Jouini, Ministre du Développement et de la Coopération Internationale ; SEM A. Chelbi, Ministre de l'Industrie et des Technologies ; SEM N. Gharbi, Ministre des Affaires Sociales, de la Solidarité et des Tunisiens à l'étranger ; SEM A. Mansour, Ministre de l'Agriculture et des Ressources hydrauliques et de la Pêche ; SEM S. Tlatli, Ministre du Tourisme ; SEM M. Bouden, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre des Finances chargé de la Fiscalité ; SEM A. Triki, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre du Développement et de la Coopération Internationale chargé de la Coopération internationale et de l'Investissement extérieur. La mission a également rencontré d'autres membres du gouvernement et de l'administration, les membres de la commission économique et financière de la Chambre des Députés, les représentants du secteur bancaire et du monde des affaires, ainsi que les partenaires sociaux.